



# Quand la belle-famille s'emmêle !

Le temps des fêtes est de retour. Moment de réjouissance? Pas toujours... Il arrive en effet que les conflits avec la belle-famille viennent assombrir cette période de rapprochement. Voici quatre situations types, et des solutions pour garder le sourire quoi qu'il advienne!

Propos recueillis par MARIE-CLAUDE FORTIN

## 1. Votre famille accepte difficilement votre conjoint (ou vice-versa)

La sœur de votre mari vous adresse à peine la parole et votre beau-père vous rabaisse constamment lors des rencontres chez belle-maman... Ou bien votre mère critique votre mari dès que celui-ci a le dos tourné... L'ambiance, durant les fêtes de famille, peut facilement devenir tendue et pénible. Pourquoi vos proches ont-ils l'air de ne pas apprécier celui ou celle que vous aimez? Plusieurs raisons peuvent expliquer ce genre de conflits, mais bien souvent, à l'origine, il y a une confrontation des valeurs, ou encore des blessures du passé qui resurgissent. Par exemple, votre mère considère que votre mari n'a pas un travail assez bien rémunéré pour élever une famille; vous et votre conjoint avez refusé de faire baptiser vos enfants alors que vos beaux-parents y tenaient; votre belle-sœur vous jalouse parce que vous avez plus d'argent, plus d'instruction ou plus de... sex-appeal qu'elle! Sans le vouloir, vous avez peut-être blessé certains membres de votre belle-famille, en

préférant faire garder vos enfants par votre propre mère ou en repoussant un cadeau offert à votre fils parce que vous le jugiez inapproprié (trop violent ou trop stéréotypé). Toujours est-il qu'au moins l'un de vous deux se retrouve « pris en sandwich » entre ses parents et son conjoint.

La première chose à faire, dans cette situation, est de s'asseoir, en couple, et de convenir d'une stratégie. Si vous êtes celui ou celle qu'on accepte mal, souhaitez-vous que votre conjoint intervienne auprès de sa famille? En votre présence? En votre absence? Quels arguments devraient être invoqués? Si c'est votre conjoint qui est rejeté et que vous avez convenu que vous parleriez seule à vos parents, expliquez-leur que cette personne qu'ils critiquent est celle que vous aimez, et que vous espérez une attitude respectueuse envers elle. Donnez-leur des exemples précis et concrets de situations malheureuses où ils n'ont pas été agré-

ables. Mais parlez de vous également, de ce que vous ressentez, de vos attentes, sans les accuser. Ces situations peuvent être très délicates, voire douloureuses, car vous ne voudriez pas non plus blesser vos parents.

**À la belle-maman qui distribue ses conseils, vous pourriez tout simplement dire « Merci, je vais y penser »...**

Il faut leur rappeler, si besoin est, que c'est avec votre conjoint que vous vivez. Pas avec eux. Et que vous n'êtes plus une enfant! Dans certains cas, quand l'opposition est trop forte, il peut devenir nécessaire de limiter les contacts.

Si vous convenez avec votre conjoint qu'il interviendra lui-même pour prendre sa propre défense, discutez à l'avance des arguments qu'il pourrait faire valoir. Si vous assistez à la discussion, évitez d'abonder dans le sens de vos parents. Assurez plutôt votre conjoint que vous le soutenez!

## 2. Votre belle-famille s'ingère dans votre vie

C'est une situation malheureusement fréquente. Les grands-mères qui sont

encore très ancrées dans leur rôle de mère peuvent avoir tendance à s'immiscer dans l'éducation de leurs petits-enfants. Elles présument qu'elles détiennent la vérité, y vont de leurs recommandations et parfois même s'imposent avec des méthodes qui datent de Mathusalem! « Laisse pleurer ton bébé, sinon il te manipulera! Donne-lui des purées, il fera ses nuits! Il est trop jeune pour aller à la garderie! », etc. Il arrive

que les belles-sœurs et les beaux-frères s'y mettent pour leur part avec des comparaisons (« Le mien était déjà propre à cet âge-là! »). Certains grands-pères sont portés à faire preuve d'autorité avec leurs petits-enfants — en l'occurrence, vos enfants! — parce qu'ils considèrent que vous ou votre conjoint n'êtes pas assez sévères. Ils pourront même élever la voix ou menacer votre fille ou votre garçon devant vous. Mais peut-être connaissez-vous l'inverse : vous serez alors aux prises avec des grands-parents bonbons qui invalideront tout ce que vous direz à vos enfants (« Voyons, c'est Noël, laisse-la déballer ses cadeaux... Tu ne vas pas l'obliger à venir nous embrasser pour chacun d'eux! »). Des commentaires qui non seulement mettent l'enfant mal à l'aise et le rendent confus, mais qui sont humiliants pour vous, les parents.

Ici encore, il faut se concerter, entre conjoints, avant d'intervenir. Si de telles situations se présentent rarement — à la faveur de deux ou trois visites par année — et que la nature de l'offense le permet, mieux vaut

peut-être choisir d'être indulgent, sans quoi le remède risquerait d'être pire que le mal! À la belle-maman qui distribue ses conseils, vous pourriez tout simplement dire « Merci, je vais y penser... » Pour acheter la paix, en quelque sorte. Mais si vous vous retrouvez tous les dimanches, c'est autre chose. Vous ou votre conjoint devrez intervenir auprès de vos parents respectifs, même si c'est difficile, et leur rappeler que ces enfants-

là sont les vôtres. « Nous apprécions vos suggestions, nous sommes ouverts, mais nous n'acceptons pas que vous vous imposiez et que vous sapiez notre autorité. »

**Que nous ayons 15, 35 ou 50 ans, nos parents nous considèrent toujours un peu comme des enfants.**

### **3. Votre conjoint semble régresser dès qu'il remet les pieds chez ses parents**

Votre compagnon de vie se soumet aux moindres volontés de son père? Il redevient un petit garçon quand il parle à sa mère? Au souper familial, il rit à gorge déployée des blagues racistes de son frère alors qu'il est habituellement l'image même de la tolérance et du respect? Après s'être fait servir par sa maman, il s'installe au salon et laisse ses sœurs tout ranger — tandis que vous courez les aider, bien sûr! Que se passe-t-il? Votre conjoint est-il en pleine régression?

Les comportements que nous avons avec nos parents, jeunes, vont souvent persister à l'âge adulte. Que nous ayons 15, 35 ou 50 ans, nos parents nous considèrent toujours un peu comme des enfants. À plus forte raison



quand nous avons habité longtemps chez eux après la majorité. Rappelons-nous que la famille est un système bien arrimé. Or, modifier un système est déjà en soi plus difficile qu'influencer un individu. Si vous exigez de votre conjoint qu'il change d'attitude en présence des siens, vous risquez de vous mettre sa famille à dos, laquelle vous accusera de tenter de le contrôler ou de vouloir le modeler à votre guise.

Là, comme dans les autres cas, tout est une question de mesure. Si vous visitez très rarement votre belle-famille, il peut être encore une fois préférable de faire preuve d'indulgence. Essayez de comprendre la dynamique qui a cours chez vos beaux-parents. Peut-être que leurs valeurs ne se sont pas ajustées au monde contemporain et qu'ils méprisent les « hommes roses ». L'essentiel est de voir comment votre conjoint agit dans votre foyer. S'il se comporte correctement chez vous, c'est ce qui compte. Mais si son attitude, lors de ces visites à ses parents, vous déplaît réellement, vous pourriez lui en parler une fois de retour à la maison, sans toutefois le sommer de changer sa façon d'être dans sa famille. Il importe que vous exprimiez au moins ce que vous ressentez et que vous lui disiez ce qui vous peine, ou vous déçoit, ou même vous choque.

#### **4. Votre belle-famille veut tout organiser**

Votre mère n'en démord pas : Noël, c'est le 24 décembre que ça se fête! Et on y mange de la dinde et de la tourtière, point final! Mais votre conjoint, lui, voudrait que vous louiez un chalet pour le temps des fêtes, cette année. Il aurait envie, pour une fois, que vous fêtiez entre

amis. Certaines familles sont très rigides en ce qui a trait aux rituels et aux coutumes. Et il est souvent très difficile de leur faire comprendre, par exemple, que si les enfants vont à la messe de minuit comme le voudrait leur grand-papa, ils seront intenable le lendemain.

Il faut être sensible aux désirs de votre conjoint quand il veut apporter un peu de nouveauté et faire les choses différemment. Idéalement, vous pourriez faire des compromis, en proposant, par exemple, d'alterner les dates. Célébrer Noël le 24 une année et le 25 l'année suivante. Pour le menu, vous pourriez aussi proposer d'alterner entre la tradition et la nouveauté. Si vous rencontrez trop de résistance, le plus important est de ne pas perdre de vue, une fois de plus, que c'est votre conjoint qui partage votre vie, et non vos parents. Ni les siens. Et de leur montrer à tous qu'il est possible d'innover un peu sans bouleverser toutes les habitudes.

Pour finir, souvenez-vous que vous n'êtes pas condamnée à revivre les mêmes conflits d'année en année! Mais comme il est toujours plus difficile de parler d'un problème au moment où il se présente, essayez d'en discuter à l'avance, dans le calme et le respect, et tentez de trouver des idées de solutions pour parer aux éventualités. Ainsi, le temps venu, vous pourrez vous détendre et profiter des plaisirs des retrouvailles! ●

**François St Père,**  
psychologue et  
médiateur familial

